



RESEAU DES EMETTEURS FRANÇAIS

association sans but lucratif groupant les radioamateurs, fondée en 1925, reconnue d'utilité publique, décret du 29.11.1952
Section française de l'International Amateur Radio Union (I.A.R.U.). Newington, Connecticut - U.S.A.

Section de la Gironde

Juin 1978

Numéro 10

EDITORIAL

=====

Après le succès de l'Expédition " CLIPPERTON ", la Section de la Gironde organise, en collaboration avec un des membres de l'expédition (F6BFH), le samedi 22 juillet à 20 Heures 30 à la Maison pour Tous de CENON Parc Palmer, une soirée avec projection d'un film (+ de 45 mn) et d'environ 300 diapositives. (film super 8)

L'ensemble retrace les différentes péripéties de l'expédition:

- préparatifs ,
- accueil aux U.S. par les OM W ,
- 14 jours de voyage en mer ;
- débarquement et installation ,
- trafic et vie sur l'île déserte pendant une semaine,
- découverte de l'île (faune, flore, etc...) ,
- réembarquement et retour avec accueil délirant aux U.S.

Ceci constitue le récit complet d'une aventure moderne vécue par une petite équipe d'amis avec pour centre d'intérêt l'émission d'amateur; mais peut également intéresser les non-initiés.

Vous espérant nombreux à vous joindre à nous, malgré la date tardive, je vous dis au mois de septembre et vous souhaite de bonnes vacances.

Avec mes plus cordiales 73.

F2BJ

Une réunion relative aux problèmes de brouillages radioélectriques entre Radioamateurs et Téléspectateurs a eu lieu le 4 avril 1978. Je vais vous donner de larges extraits du compte-rendu de cette réunion importante.

Assistaient à cette réunion :

P.T.T. (Mrs PICONNIER, RONCO, VEROVE, SIGRAND)

T.D.F. (Mrs SEDARIES, MOUSSET, NINOT)

R.E.F. (F9FF, F9AC, F3JS, F5XM, F3QT, F1AYV)

S.C.A.R.T. (Mrs FORTIN, LEGRAND, POUZOLS)

S.Y.C.E.P. (Mrs MILH, FLEURY)

S.N.I.D.A. (Mr ANTILAUD s'est excusé)

- Mr ANDRE (F9AC) qui présidait a fait un exposé succinct des problèmes posés aux radioamateurs par la multiplication des interférences radioélectriques sur les récepteurs de radio et de télévision. Il a noté que des solutions techniques simples existaient mais que leur application restait à entreprendre.
- T.D.F. a constaté au cours des nombreuses interventions des équipes du service de la Protection de la réception que les récepteurs étaient essentiellement perturbés par la fréquence principale d'émission (et très rarement par des harmoniques ou produits de fréquences). Elle demande toutefois si la D.T.R.I. a fixé des valeurs limites concernant les rayonnements non essentiels et que des restrictions soient imposées dans les immeubles collectifs (coax et installations T.V. dans les mêmes conduits de gaine, distance mini entre les antennes Tx et Rx).
- La D.T.R.I. estime qu'une modification de la réglementation des stations d'amateurs ne se justifie pas, celles-ci étant rarement en cause. Par contre, elle n'est pas opposée au principe de mesures portant sur un échantillonnage de matériel courant; que même si la plus grande partie du spectre de 50 à 100 Mhz est attribuée au service de la télévision, les fabricants de récepteurs TV ne peuvent méconnaître la présence de canaux attribués soit dans le cadre de l'U.I.T. soit par décision interministérielle à d'autres service et de tenter d'en limiter l'usage à ces services.
- Pour le S.Y.C.E.P. Mr MILH fait remarquer que lorsqu'une antenne VHF de 20 db de gain rayonne 10 kw à quelques mètres d'une antenne de télévision, on rencontre tous les produits d'intermodulation possibles; en ce qui concerne les filtres, il propose de faire un inventaire des filtres existants sur les catalogues, avec le concours de T.D.F., en vue d'aboutir à une normalisation des spécifications.
- Le S.C.A.R.T. a indiqué que les nouvelles technologies dans le domaine des semi-conducteurs avaient permis une amélioration considérable de la qualité, de la sensibilité et du coût des recepteurs. De plus pour rester compétitif avec le matériel étranger, les fabricants français sont obligés d'éliminer toutes les pièces non essentielles au fonctionnement des appareils. Toutefois, la HF actuellement comprise entre 26 et 40 Mhz doit passer entre 31 et 40 Mhz ce qui devrait améliorer la suceptibilité des récepteurs. Il a admis également que l'entrée des convertisseurs était généralement

dépourvue de circuits d'accord ; que les côtés de la bande HF étaient trop larges ce qui rend impossible la réception de canaux TV adjacents. De plus la selectivité est plus mauvaise avec le 819 lignes en comparaison du 625.

- Le R.E.F. a indiqué qu'environ 50 % des brouillages pourraient être supprimés par l'insertion d'un filtre de gaine à l'entrée des téléviseurs, et a demandé pourquoi T.D.F. ne laisse-t-il pas ce filtre d'un coût modique à la disposition du plaignant. Le R.E.F. propose de rédiger et faire diffuser une brochure d'information, de faire l'inventaire des moyens existants (filtres etc) de provoquer la fabrication de filtres non encore disponibles dans les catalogues, souhaite que les fabricants améliorent la selectivité des récepteurs ou amplis à large bande; regrette qu'aucune norme ni label de qualité ne tienne compte des performances des récepteurs; le REF souhaiterait aussi que soient fournies pour la poursuite des études, des valeurs de courbes de bande passante et de produits d'intermodulation sur un échantillonnage de récepteurs de TV et d'amplis large bande.

En conclusion:

- il est apparu que les problèmes posés pouvaient être divisés en 2 parties ;
- une partie technique avec l'examen des études et méthodes possibles pour supprimer les interférences;
 - une partie administrative et juridique comprenant l'examen des réglementations et des interventions chez les particuliers.

Il semble également que la suppression des brouillages suite à l'intervention de T.D.F. dépendait également du bon vouloir de l'installateur d'antenne et du vendeur de télévision.

C'est pourquoi l'ensemble des parties présentes a demandé l'invitation des représentants des 2 syndicats interprofessionnels correspondants, à la prochaine réunion qui devait avoir lieu dans la deuxième quinzaine de juin.

D'après le document du REF N° 79

F2BJ

Pour la rentrée en septembre, nous envisageons de donner des cours de lecture au son, ainsi que des notions de technique, pour préparer les futurs OM à la licence. Pour cela, nous recherchons des bonnes volontés. Veuillez vous faire connaître.

Je rappelle que le Radio-Club de CENON Palmer est le Radio-Club de la section et non celui de 3 ou 4 OM ; vous pouvez bien sûr venir vous joindre à nous le samedi après-midi de 14 Heures à 19 Heures.

La Maison Pour Tous sera fermée en août; en conséquence, le Radio-Club le sera également. Reprise en septembre (probablement le 2) et nous commencerons les cours de C W ; espérant que des instructeurs se feront connaître.

RADIO CLUBS information

Le fait marquant dans l'activité trimes- trielle de notre radio club est certainement l'assemblée générale du REF 33, le 30 Avril dernier. Certes, si le WX n'était pas avec nous, nous pensons que les OMs de la région garderons un bon souvenir de leur passage à PAUILLAC, ce fut pour nous une grande joie de les recevoir, joie que nous espérons partagée par tous les présents.

En ce qui concerne l'activité propre du Radio-Club, il nous faut avouer un échec sérieux à l'examen le 14 Mars dernier, 4 candidats présentés au F 6 ont tous échoué à l'épreuve de télégraphie, au vu de l'examinateur nous sommes obligés de revoir entièrement le programme pédagogique en cette matière. C'est chose faite à ce jour et nous saurons bientôt si la révision de nos méthodes porte ses fruits la nouvelle session, comprenant en majorité des scolaires, débutera en Octobre ou Novembre 1978. F 6 KAV pense aussi s'équiper très prochainement en UHF.

RADIO-CLUB - CENTRE D'ANIMATION & DE LOISIRS M.J.C

Po Box 16 - 33250 PAUILLAC - FRANCE



73 QRO à Tous.

PS : AVIS AUX OMS PRESENTS LE JOUR DE L'AG à PAUILLAC.

On signale quelques chevreuils arrogants du côté de chez F 6 KAV !!

RCN
EG

Radio-Club National du Personnel des Industries Electriques et Gazières

Secrétaire F 6 ECD Radio Club local : F 6 KIS.

RADIO-CLUB MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'ANDERNOS

Parc Municipal

33510 ANDERNOS LES BAINS.

Heures d'ouverture Samedi : 15H/19H, 21 H/24H Mardi 21H
24 H.

F6NFL

Le Radio-Club continue ses activités et a participé au 2 dernières manches de la Coupe de France VHF/UHF. Les résultats de l'I.A.R.U 77 sont parvenus et sont encourageants : 32 éme sur 521 Stations européennes. Ce qui prouve qui ne faut pas désespérer, et que l'essentiel est de participer.

F 6 KFL prépare 4 candidats aux licences F 1 pour la fin de cette année. D'autre part 2 animateurs de F 6 KFL ont été honorés spécialement à l'occasion de l'AG de la M.J.C. pour les efforts continus au sein du Radio-Club : Mr Georges LEBLOND, fondateur et particulièrement méritant, et Mr Christian BAUDOIN qui assure avec régularité les cours de Morse pour débutants.

73 s à Tous.

AG de PAUILLAC

Le 30 Avril dernier s'ouvrait notre Assemblée Générale, et en l'absence de notre secrétaire F 6 BML, j'ai dû le remplacer au pied levé, pour noter les moments importants de celle-ci, et c'est de ce compte rendu que vais essayer de m'acquitter au mieux pour l'information de ceux qui n'ont pu être des nôtres. JM. GASSIER - F 1 DLD Trésorier 33.

Il est déjà 10 H 40 lorsque F 2 BJ remercie tous les OMs venus nombreux à Pauillac, et ouvrant la séance excuse les membres du bureau absents, présente F 5 HX, DR Région 4, et membre du bureau national, pour ceux qui ne le connaîtraient pas encore.

F 5 HX prenant la parole tient à préciser (sur les instances de F 9 IA) le texte de la circulaire concernant l'AG afin d'apporter des compléments sur l'histoire de F 6 KAV, Radio-Club de la Maison pour tous de PAUILLAC dont l'excellente organisation a permis à tous de passer une très bonne journée.

F 2 BJ reprend la parole excusant F 9 FK et le Président de la M.J.C. qui n'ont pu se rendre à l'AG, puis attaquant le rapport moral, lance un appel aux candidatures pour le renouvellement du bureau, afin que quelques bonnes volontés viennent seconder l'action du bureau, mais devant l'absence de candidats, il sollicite le renouvellement de la confiance aux sortants.

A la suite de cet exposé, F 5 HX tient à féliciter tous les OMs présents pour l'excellence des résultats obtenus par le travail d'équipe de la section et annonce son intention de proposer celle-ci pour le mérite du REF au travers de la personne de son président F 2 BJ.

Le rapport moral étant mis aux voix, il est accepté par tous avec enthousiasme.

Vers 11 H 15, F 2 BJ passe la parole au trésorier F 1 DLD, pour le rapport financier de l'exercice. Les divers postes importants de la comptabilité tant recettes que dépenses sont abordés et commentés en rapprochement avec les résultats de l'an passé.

Il ressort de cette analyse que l'inflation a grandement attaqué le budget cette année, et, que malgré les dépenses modérées l'action au sein de la section ne pourra se poursuivre qu'avec l'aide de tous à travers les cotisations.

F 2 BJ avant le vote du rapport financier fait le point des dépenses engagées pour le stand à la Foire de Bordeaux ; puis l'on passe au vote, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

F 5 HX et F 2 BJ font une dernière fois appel aux candidatures - le bureau est reconduit dans sa totalité pour un an.

F 1 TE parle de l'importance du bulletin de liaison et se plaint du manque d'articles, alors que la contribution de beaucoup d'OMs serait possible....

Le président rappelle l'importance du vote pour le renouvellement du bureau national, les suffrages recueillis sur l'heure seront transmis par son intermédiaire à Maître HERAL ; à cette occasion F 5 HX en tant que membre du CA du REF est sollicité pour donner son avis sur les candidats, mais afin de ne pas influencer sur le vote, refuse de prendre parti.

Plusieurs questions d'intérêt général sont tour à tour abordées :

- La réversion du REF aux départements (jugée par tous insuffisante)
- Le service QSL, F 6 ANF se plaint du blocage des QSL au bureau ayant reçu le même jour 4 enveloppes, F 2 VX fait une intervention sur l'acheminement PTT des cartes QSL concernant un tarif spécial pour l'étranger, F 8 UY fait alors remarquer que les QSL écrites peuvent être considérées comme de la correspondance.....

- L'acheminement de Radio REF fait l'objet d'un débat assez long : F 5 HX est sollicité pour fournir des explications quant au retard considérable à la réception par rapport à la date de parution, il indique alors qu'abandonner le routage 206 pour un autre augmenterait le coût de distribution de R/REF de 30 000 F. environ. F 5 HX fait état des problèmes propres à ce routage.

Mr Bernard LAPEYRE responsable de F 6 KAV très compétent en la matière puisque employé PTT donne des explications très précises sur le principe même de l'acheminement par le routage 206, et conseille que le REF fasse une démarche directe auprès de l'autorité qui a délivré l'accord. F 8 UY demande que cela soit porté dans le rapport de cette assemblée ainsi que F 9 LD présent à la réunion.

- F 6 CWL fait une intervention sur l'absence de rapport moral et financier dans Radio REF du mois et insiste disant que cela revient à voter sans avoir un aperçu de la gestion, F 5 HX répond qu'il y a eu "un loupé" (dixit)

- F 2 BJ indique à l'assemblée que ne pouvant être présent qu'à la réunion des P. Dpt, il délègue au Vice-président (F 1 TE) tous pouvoirs pour le représenter à l'AG d'AGEN et invite tous ceux qui ne peuvent aussi s'y rendre à lui accorder en lui remettant un pouvoir la même confiance.

Plusieurs questions concernant le CA national sont alors posées :

- F 6 EER demande des précisions sur la réélection du Pdt national vu sa position de salarié, F 9 IA fait état d'une lettre de F 3 EW concernant le salaire de F 9 FF.

- F 5 HX s'explique sur toutes ces questions ainsi que sur l'origine du départ de F 9 OE, ses réponses semblent apporter les éclaircissements souhaités par tous.

Monsieur Joffre (SWL), et plusieurs OMs se plaignent du caractère sècheement administratif que prennent les correspondances avec le REF, au détriment du caractère amical qu'elles avaient du temps de F 9 OE, et qui devrait être ligne principale de notre association.(1)

F 9 IA demande à F 5 HX quelle est l'évolution de WARC 79, F 5 HX fait un exposé sommaire d'après document REF reçu la veille par F 2 BJ, et fait état des réunions avec les constructeurs de TV au sujet du TVI.

L'ordre du jour, et les questions annexes étant épuisées la séance est levée, vers 12 H 45.

Un vin d'honneur préparé par le Radio-Club est servi et placé sous la présidence de Mr le Maire de Pauillac qui étant fidèle sympathisant de notre action, remercie tous les OMs d'avoir choisi le cadre de Pauillac et de la M.J.C. pour l'assemblée générale du Département.

Puis l'on passe à table, afin de voir si les vins de Médoc sont à la hauteur de leur réputation, et ma foi ce fut vrai même à la tombola !

Est-ce le vin qui avait troublé l'esprit de notre traiteur, lui faisant confondre veau et chevreuil..... mystère, enfin la blanquette était bonne, comme l'ambiance d'une journée fort réussie, à laquelle le soleil daigna sur la fin de la soirée, enfin, accorder sa présence.

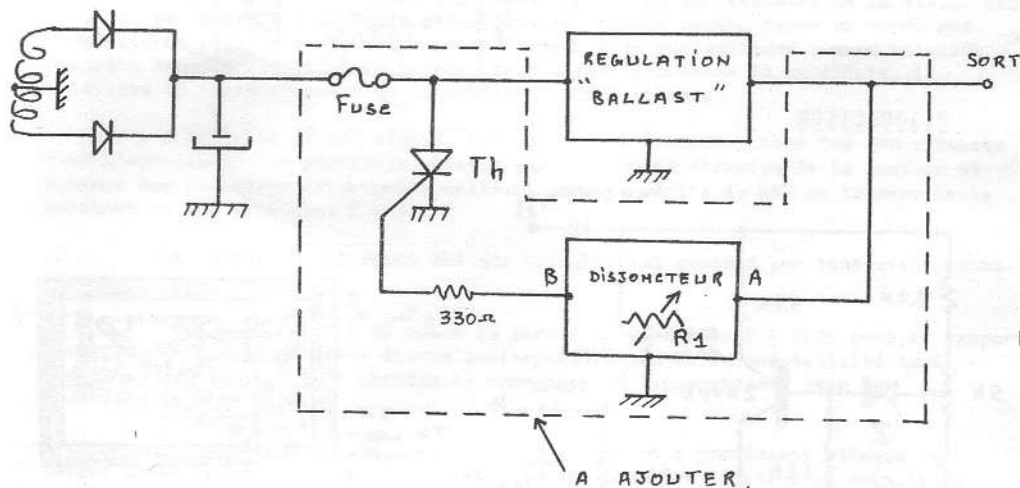
(1) voir l'absence de réponse par certains responsables (radio club, autres clubs)

PROTECTION CONTRE LES SURTENSIONS

La plupart des alimentations sont protégées contre les sur-intensités mais pas contre les surtensions.

EXEMPLE 1

Le système décrit ci-dessous peut être incorporé à une alimentation fixe pour éviter que la tension de sortie ne dépasse un certain seuil (réglage R1). Ce seuil atteint, le thyristor amorce et le fusible saute instantanément.

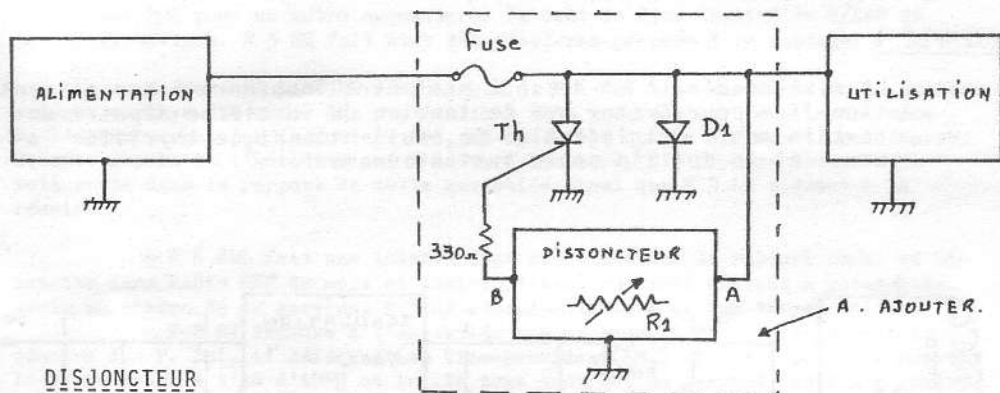


Dans tous les cas le thyristor doit pouvoir supporter un courant de court-circuit au moins égal et même supérieur au courant de claquage du fusible qui sera du type fusion rapide.

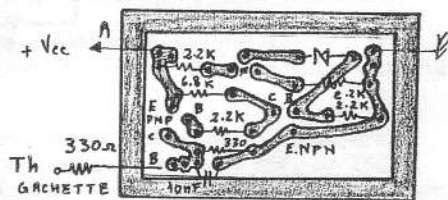
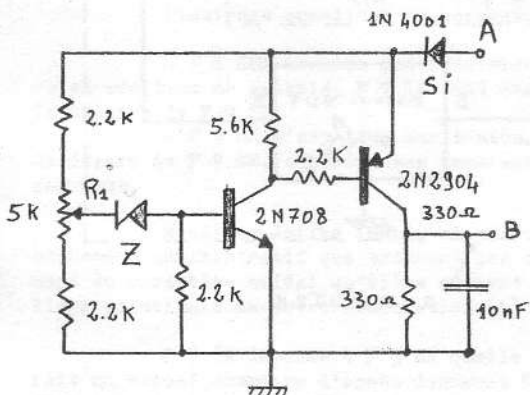
EXEMPLE 2

Le système peut être incorporé à tous les appareils qui ne supportent pas les surtensions (circuits logique TTL ; MOS amplis 12V branches accidentellement sur 24V ou 28V etc ...)

D1 protège contre les inversions de polarité.



DISJONCTEUR



VUE COTE ÉLÉMENTS.

Protection de 5 à 15V Z = 3.9V

Protection de 15 à 30V Z = 12V

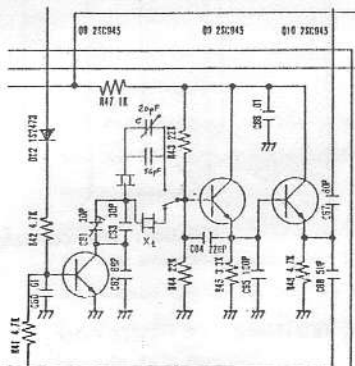
SUR UNE IDÉE DE F6ANF

F6BKI.

En vue de l'utilisation d'un transceiver IC 202 pour le trafic via OSCAR 7 en mode B deux problèmes se posent :

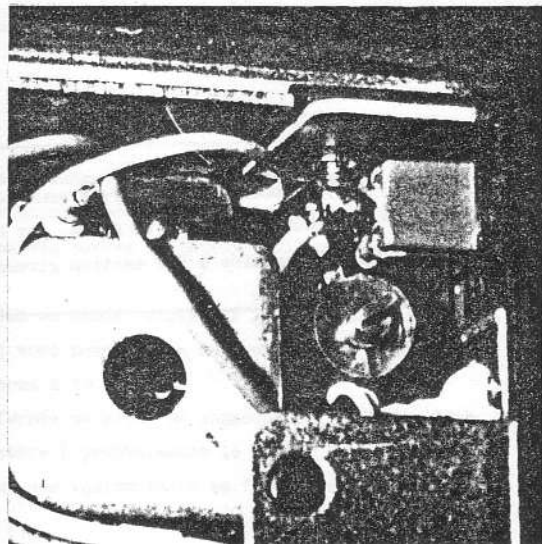
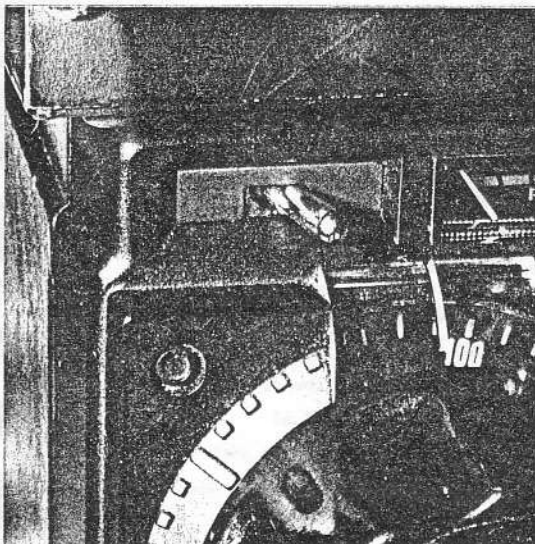
- Possibilité de réception sur la bande de fréquence 145925 à 145975. Ceci peut être résolu par l'adjonction du quartz adéquat sur l'oscillateur de l'IC 202, ou mieux par l'utilisation d'un VFO extérieur (solution permettant en outre le trafic sur toute la bande 144 MHz).
- Décodage BLI - C'est le sujet de l'article ci-après.

La solution technique est simple : il s'agit de pouvoir commuter un deuxième quartz au niveau de l'oscillateur de porteuse.



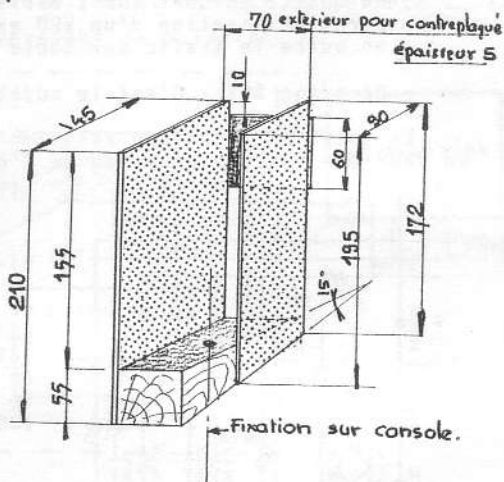
Ci-contre la modification nécessaire du schéma. La capa ajustable C permet de "caler" la fréquence du porteur BLI. Le quartz utilisé est celui de l'oscillateur de porteuse de l'IC 211 (Fréquence 10701.50 KHz). Il est possible de se le procurer auprès de votre distributeur ICOM habituel.

La seule originalité réside dans le système de commutation utilisé. La commutation est assurée par un simple inverseur C/K Ref. 7101 choisi en raison de ses dimensions. Cet inverseur est fixé sur la plaquette de CI supportant la diode LED (voir photos ci-dessous). Le quartz est monté "à plat" coté soudure de la platine CI de l'IC 202 et au niveau du porteur BLS d'origine (retirer préalablement le blindage existant et relier le boîtier du quartz à la masse). Le câblage est effectué "au plus court".



BERCEAU POUR IC 202

par F1CCZ.



Pour votre trafic en mobile, réalisez ce berceau,
(A fixer sur la console de la voiture), en contre-plaqué
de 5 mm d'épaisseur et une pièce de bois servant de
support. Les parois seront recouvertes de Feutrine

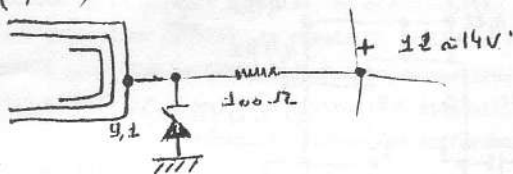
Il y a encore des OM parmi vous qui n'ont pas envoyé leur cotisation de section;
vous pouvez toujours le faire, par C.C.P. compte N° 307 90 L BORDEAUX ou par
chèque bancaire à REF section gironde. Montant: 15 Frs

Petites améliorations en réception TV avec convertisseur F3YX

Lors d'essais, TV n'arrive souvent dans les
vues difficiles, de supprimer la fréquence de l'oscillateur,
dont le réglage est bien délicat.

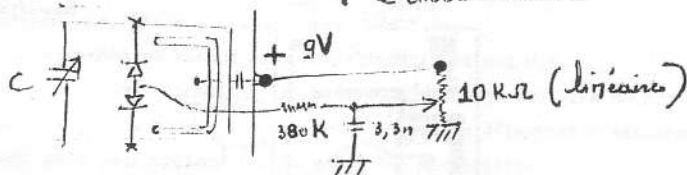
Sur les conseils de FSDP, voici deux moyens
d'améliorer la stabilité de l'oscillateur.

- 1) Supprimer la $4,7 \Omega$ (R) et la remplacer
par une 100Ω ($1/2W$) - Ajouter une gâchette
 $9,1V$ ($1/2W$) avec la masse.



- 2) L'utilisation de 2 diodes (varicap) permet plus
de souplesse et de sécurité en faisant varier très
légalement la fréquence de cet oscillateur.

• 2 diodes BB105



On règle une fois pour toute C, avec le curseur du
potentiomètre en position central. Lors du essai on n'agit
que sur le potentiomètre de $10k\Omega$. Plus la tension augmente
plus la capacité diminue.

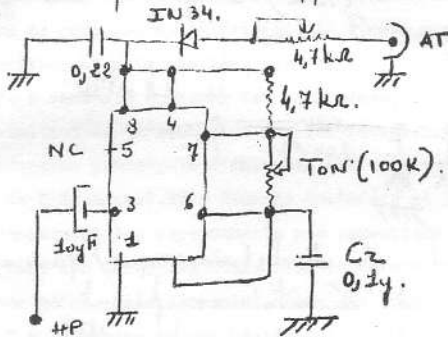
- FGLI -

Moniteur CW

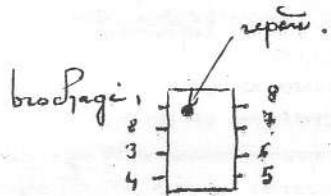
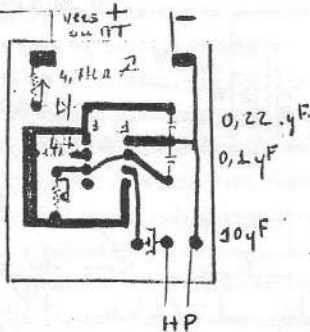
Certains émetteurs-récepteurs ne comportent pas de contrôle en CW. Ce circuit ci-dessous avec un NE 555 permet d'écouter sa propre manipulation.

Schéma de principe (ref NOV 76 p 826).

Ce circuit intégré NE 555 est monté en oscillateur dont la tonalité peut varier grâce au potentiomètre de 100 kΩ. Il peut être déclenché par le HF: montage sur le pin AT ou par un point de P₂ ayant donné du +V en émission CW.



Réalisation



PS. On peut rajouter un contrôle de volume FBELI
(voir Radio-Rep)...